

Des praticiens seront jugés le 17 septembre



tant, mais il en reste d'autres. Photo d'archives Geoffrey FLEURY

LA QUESTION WEB

Vous êtes-vous déjà privé de soins dentaires faute de prise en charge ?

69 % OUI 31 % NON

Vous avez été 1 761 internautes à vous exprimer sur lejsl.com

D^r Michel Kerlo, président de l'ordre des chirurgiens-dentistes

« Ces praticiens passeront aussi au disciplinaire »

« Il serait évidemment temps de faire le bilan des victimes de Dentexia de Chalons qui ont reçu des soins dentaires. J'ai écrit à l'Agence régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté ainsi qu'à la CPAM (caisse primaire d'assurance-maladie) mais mes courriers sont restés sans réponse. J'ai personnellement soigné à Chagny trois des victimes. Ce n'était pas les cas les plus lourds. Ces derniers ont été dirigés chez les orthodontistes chalonnais. Je regrette ce manque de communication de la part de ces autorités. J'ai voulu réunir tout le monde il y a deux mois pour faire un bilan mais c'était impossible sans avoir ces informations. Il n'y a pas de raison de ne pas obtenir ces données d'autant qu'il y a eu une commission nationale là-dessus. Concernant les actions en justice, la requête en suspension légitime déposée en juillet 2017 auprès de la chambre nationale disciplinaire par les praticiens de Dentexia n'a pas été reconnue. Le procès ne sera pas dépay-



Photo d'archives Catherine ZAHRA

sé. Le dossier sera bel et bien jugé par la cour d'appel de Dijon. Il a été audencé au lundi 17 septembre 2018. Que les victimes ne s'attendent pas à percevoir des indemnités pour autant. La cour jugera si les quatre praticiens mis en cause seront interdits ou non d'exercer. Ils passeront aussi en disciplinaire au niveau départemental le même mois. Quant à l'affaire traitée au pénal, celle-ci est toujours en cours d'instruction au parquet financier de Paris. Il y a plus de 2000 dossiers à instruire. Cela prend du temps. J'ai été personnellement entendu par le juge et j'ai été rappelé par la gendarmerie il y a trois semaines concernant les victimes de Dentexia. La justice suit son cours. Il faut être patient. » Enfin, concernant le cabinet low-cost Dentego qui s'est installé à Chalons à la place de Dentexia, le président avoue « n'avoir aucun dossier à lui opposer » mais il « reste vigilant ». Celui-ci fonctionne bien. Ce mercredi, il était impossible de prendre rendez-vous avant le 4 juin même pour une urgence dentaire. C.Z.

Quels sont vos critères pour choisir votre dentiste ?



Une confiance réciproque

Sébastien, 48 ans, Louhans
« Tout d'abord avoir cette notion de confiance avec le praticien, mais aussi et surtout, son sens de la disponibilité qui s'avère fondamental. Je pense que le dentiste et son patient doivent être animés d'un esprit tranquille et serein, non seulement eu égard à la prestation attendue, mais aussi aux soins à apporter dans l'urgence, puis, à moyen terme. »



Une question de prix

François, 59 ans, Chalons
« Clairement mon premier critère est le prix demandé par le praticien. Auparavant j'allais chez un dentiste en libéral et depuis quelques années je vais au cabinet mutualiste. C'est le prix qui m'a fait changer, j'estime avoir divisé par trois le prix, et je suis pleinement satisfait des soins prodigués. J'ai un appareil dentaire posé et il n'a pas bougé. »



La fidélité, une vraie chance

Jocelyne, 75 ans, Montceau
« J'ai la chance d'avoir un dentiste attiré depuis des années car maintenant on ne peut plus choisir son dentiste, c'est le dentiste qui choisit de vous prendre comme client ou non car comme les médecins ils ne sont plus assez nombreux et débordés. Je connais des personnes nouvellement arrivées à Montceau qui cherchent désespérément un dentiste. »



Une bonne réputation

Guillemette, Le Creusot
« Lorsque j'ai cherché un dentiste, j'ai fait le tour des avis de ma famille et de mes amis pour avoir des noms de confiance. Je m'appuie également beaucoup sur le bouche-à-oreille. Heureusement, j'ai eu la chance de trouver un dentiste assez vite mais sur la ville de Montceau. Depuis, c'est une histoire de famille, j'emmène les enfants chez lui. »